
SÉNAT
Université de Saint-Boniface

Date : le jeudi 22 mai 2025
Heure : 11 h 30
Endroit : Salon Sportex

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour – annexe A1 (pp 1-2)

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 février 2025 – annexe B1 (pp 3-7)
B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 27 février 2025

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice – annexe C1 (pp 8-10)
C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

- D1. Statuts et règlements – annexe D1 (pp 11-37)

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées au secrétaire général (cperron@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction – annexes G1.a (pp 38-40), G1.b (pp 41-42)
G2. Comité d'appel – annexe G2 (p 43)
G3. Comité d'étude des cours et des programmes – annexes G3.a (p 44), G3.b (45-50)
G4. Comité de mérite – annexe G4 (p 51)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Section I : HUIS CLOS

- I1. Comité de mérite

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- J1. Rapport des réunions du 5 mars, du 2 avril et du 14 mai 2025 – annexe J1 (pp 52-53)

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 19 juin 2025 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Perron', with a stylized, cursive script.

Christian Perron